

Résultat brut d'exploitation	7 755	15 813
Coût du risque	294	-243
Résultat d'exploitation	8 049	15 570
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	43 200	16 466
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 415	1 205
Résultat courant avant impôt	52 663	33 241
Résultat exceptionnel	-0	-32
Impôt sur les bénéfices	-2 529	-5 199
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-301	-343
Dotations ou reprises de FRBG		
Intérêts minoritaires	-44 585	-19 818
Résultat net - part du groupe	5 248	7 849
Résultat par action (€)	12,47	18,66
Résultat dilué par action (€)	12,47	18,66

III. — Annexe des comptes consolidés 2013

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes comptables en vigueur et aux principes comptables définis par l'Autorité des Normes Comptables dans son règlement n° 99-07.

Ils incluent la totalité des éléments bilantiels des opérations réalisées par les sociétés en participation dont Sofiprotéol est associé-gérant statutaire. Ces éléments sont présentés distinctement dans les états financiers aux lignes "Sur fonds Fedop" et "Sur autres fonds".

Les comptes consolidés de Sofiprotéol sont établis en milliers d'euros.

I. Périmètre de consolidation

L'ensemble consolidé Sofiprotéol regroupe les différentes sociétés dans lesquelles nous avons directement ou en tant qu'associé gérant statutaire de la société en participation Fedop, une participation égale ou supérieure à 20 %.

Toutefois les sociétés Oléofrance (participation de SIA ayant fait l'objet d'une liquidation en novembre 2013) et Alliasud (participation sur fonds Fedop) ne sont pas consolidées eu égard à leur caractère non significatif.

Le périmètre comprend donc :

- Intégration globale de SIA et mise en équivalence de Airas4, ces deux sociétés étant détenues sur fonds propres ;
- Intégration globale de la SCI Prolea Immobilier détenue par Sofiprotéol sur fonds propres (51%) et par Soprol (28 %) ;
- Intégration globale du sous-groupe Fedop :
- dans le sous- groupe Fedop sont consolidées par mise en équivalence les différentes participations détenues par ce sous - groupe à 20 % et plus (à l'exception d'Alliasud mentionnée ci-avant) ; la part groupe revenant à Sofiprotéol sur les capitaux propres et le résultat de ces participations est de 1 % (les intérêts minoritaires s'établissant donc à 99 %) ;
- la répartition du résultat social du Fedop entre ses deux associés varie en fonction du niveau de résultat ; en 2013, la quote-part revenant à Sofiprotéol est de 0,25% contre 1% l'exercice précédent ; les intérêts minoritaires sont égaux au complément à 100 % et varient donc selon qu'ils portent sur le résultat généré en 2013 ou sur les réserves du Fedop.
- Intégration globale du fonds dédié Sofi Court Terme ;
- Intégration globale d'une société en participation (rubrique "Autres fonds").

1.1. Entreprises comprises dans le périmètre

Sociétés	31/12/2013		
	Méthode de consolidation	% de contrôle de Sofiprotéol ou du Fedop	% intérêt Sofiprotéol
SOFIPROTEOL	IG		100,00%
S.LA.	IG	99,99%	99,99%
AIRAS4	MEQ	75,00%	75,00%
SCI Proléa Immobilier	IG	51,19%	51,19%
FEDOP	IG		1,00%
Sous-groupe Soprol	MEQ	68,19%	0,68%
Sous-groupe Sofial	MEQ	87,53%	0,88%
BNA NA	MEQ	20,00%	0,20%
SIAL Holding	MEQ	35,00%	0,35%
Semagri	MEQ	50,00%	0,50%

La Compagnie des Saveurs (ex-Huileries du Berry)	MEQ	100,00%	1,00%
NGPA	MEQ	25,00%	0,25%
Créagro	MEQ	35,64%	0,36%
Agro Invest	MEQ	20,42%	0,20%
Cargill Atlantique	MEQ	25,00%	0,25%
PalmElit	MEQ	34,00%	0,34%
Pollen	MEQ	20,00%	0,20%
Sofinex	MEQ	25,00%	0,25%
Agra Investissement	MEQ	24,84%	0,25%
Ekoranda	MEQ	23,50%	0,24%
Autres fonds (société en participation)	IG		1,23%

IG : Intégration globale, IP : Intégration proportionnelle, MEQ : Mise en équivalence

1.1.1. Détail du sous-groupe SOPROL

Sociétés	Méthode de consolidation	% de contrôle Soprol	% intérêt Soprol	% intérêt Fedop
SOPROL				68,19%
SCI Proléa Immobilier	MEQ	28,00%	28,00%	19,09%
Saipol	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Lesieur	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Lesieur Générale Condirmentaire	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Saipol Méditerranée	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Expur	IG	100,00%	100,00%	68,19%
LMT Oléagineux	IG	60,00%	60,00%	40,91%
Cristal Tunisie	IG	90,90%	59,82%	40,79%
Centre Grains	MEQ	33,34%	33,34%	22,73%
Novance	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Prolealg	MEQ	35,00%	35,00%	23,87%
Oleon Holding NV	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon NV	IG	100,00%	100,00%	68,19%
OleonGMBH	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon Americas Inc	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon Asia Snd Bhd	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon Northern Europe SAS	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon Southern Europe SRL	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon Scandinavia SAS	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon France SAS	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon UK Ltd	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Oleon China CO. LTD.	IG	100,00%	100,00%	68,19%
Uni Oleon SDN BHD	IP	50,00%	50,00%	34,10%
Diester Industrie (DI)	IG	66,66%	66,66%	45,46%
Oléoroute	IG	50,00%	33,33%	22,73%
Diester Industrie Atlantique	IP	75,00%	50,00%	34,09%
AD Biodiesel	MEQ	60,00%	40,00%	27,28%
Diester Industrie International (DII)	IP	60,00%	40,00%	27,27%
Novaol Italie	IP	100,00%	40,00%	27,27%
Bio9	IP	65,00%	26,00%	17,73%
Oleon Biodiesel	IG	100,00%	66,66%	45,46%
Natural Energy West	MEQ	50,00%	20,00%	13,64%

Oleosud	IG	80,00%	80,00%	54,55%
Lesieur Cristal	IG	41,00%	32,80%	22,37%
Fireal	IG	99,96%	32,79%	22,36%
Société d'Exploitation de l'Olive	IG	100,00%	32,80%	22,37%
La Raffinerie Africaine	MEQ	34,00%	11,15%	7,60%
Hay al Habaib	IG	98,80%	32,41%	22,10%
Oleor	IG	100,00%	32,80%	22,37%
Domaines de Jawhara	IG	100,00%	32,80%	22,37%
Copeol Holding	IP	50,00%	50,00%	34,10%
Oleosen	IP	73,00%	36,50%	24,89%
Copeol Guinée	IP	51,00%	25,50%	17,39%
Copeol Services	IP	100,00%	50,00%	34,10%
Copeol Sénégal	IP	80,00%	40,00%	27,28%
Sodévol	IP	100,00%	50,00%	34,10%
Copeol Côte d'Ivoire	IP	100,00%	50,00%	34,10%

IG : Intégration globale, IP : Intégration proportionnelle, MEQ : Mise en équivalence

1.1.2. Détail du sous-groupe SOFIAL

Sociétés	Méthode de consolidation	% de contrôle Sofial	% intérêt Sofial	% intérêt Fedop
SOFIAL				87,53%
Glou Sanders Holding	IG	94,99%	94,99%	83,14%
3 Vallées	IG	100,00%	95,00%	83,15%
AA	IG	100,00%	95,00%	83,15%
AA Ouest	MEQ	24,79%	23,55%	20,61%
Abéra	IG	85,00%	80,75%	70,68%
Agri-Volcans	IG	68,92%	65,48%	57,31%
Agro-Evolution	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Agrotrans	IG	35,00%	32,52%	28,46%
Alliance Appro	MEQ	36,81%	31,68%	27,73%
Amilly Accoupage	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Appro 2000	MEQ	35,80%	34,01%	29,77%
Arba	IG	100,00%	94,77%	82,95%
ASO Nutrition	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Aurouze	IG	95,00%	90,25%	79,00%
BNA	IG	100,00%	95,00%	83,15%
BNA NA	IG	70,00%	66,50%	58,21%
BNA NA PoIska	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Caliters	IP	50,00%	47,50%	41,58%
Cassier Appro	IG	59,33%	56,37%	49,34%
Celtalliance	IG	67,50%	64,13%	56,13%
Cépisa	MEQ	100,00%	95,00%	83,15%
Cereos	IG	54,78%	52,05%	45,56%
Chaumeix	IG	60,00%	57,00%	49,89%
CICAB	MEQ	45,33%	43,06%	37,69%
Clément Nutrition	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Coména	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Darbon	MEQ	34,21%	32,50%	28,45%
DGS	IG	100,00%	95,00%	83,15%

Dielna	IG	35,00%	32,48%	28,43%
Domaine de Montoldre	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Domaine des acacias	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Euronutrition	MEQ	50,00%	47,50%	41,58%
Eggteam	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Espace Rural GS	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Even	IG	80,00%	76,00%	66,52%
Farmor	IG	95,00%	90,25%	79,00%
Floch-Appro	MEQ	25,00%	23,75%	20,79%
France Gènes	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Global Natura	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Glon Sanders	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Glon CE	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Glon Polska	IG	100,00%	95,00%	83,15%
HLD	IG	34,01%	32,31%	28,28%
Kiriel	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Le Cam	IG	100,00%	95,00%	83,15%
L'œuf du Pignada	MEQ	48,98%	46,53%	40,73%
Le Maître	MEQ	46,39%	44,07%	38,57%
Le Plenier Boscher	IG	95,00%	90,25%	79,00%
Les Volailles du cœur de France	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Les Volailles de Blancafort	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Matines	MEQ	45,00%	42,75%	37,42%
Nat'agri	IG	98,80%	93,86%	82,16%
Nutrilia	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Océadis	IG	34,01%	32,38%	28,34%
Œuf du Grand Est	MEQ	49,00%	46,55%	40,75%
Ovoteam	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Péridy	MEQ	20,00%	12,35%	10,81%
Périal	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Poraubennes	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Porc Armor Développement	IP	50,00%	47,50%	41,58%
Porc de Bergues	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Porcgros	IG	60,00%	57,00%	49,89%
Robichon	IG	100,00%	95,00%	83,15%
RVE	IP	50,00%	47,50%	41,58%
Sanders	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Adour	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Aliments	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Algérie	IP	49,00%	46,55%	40,75%
SCEP (Sanders Cameroun)	IP	50,00%	47,50%	41,58%
Sanders Aurore	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Bretagne	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Centre Auvergne	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Grand Est	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Euralis	IP	50,00%	47,50%	41,58%
Sanders Garazi	IP	100,00%	47,50%	41,58%
Sanders Maroc	IP	47,50%	45,13%	39,50%

Sanders Nord	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Ouest	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Participations	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sanders Périgord	IG	76,98%	73,13%	64,01%
Sanders Serbie	IG	60,00%	57,00%	49,89%
Sanders Tunisie	IP	49,00%	46,55%	40,75%
Sarl Paul Duclos	MEQ	24,79%	23,55%	20,61%
Sial Holding	IG	35,00%	33,25%	29,10%
Socalim	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sofitec	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sopral	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sud Appro	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sunfeed	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Sopral Iberica	IG	100,00%	95,00%	83,15%
SCI 2ML	IG	100,00%	95,00%	83,15%
SCI de Kerostin	IG	100,00%	95,00%	83,15%
SCI de Saint Gérard	IG	100,00%	95,00%	83,15%
SCI La Maladrerie	IG	35,00%	33,02%	28,90%
Société Française de Rationnement	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Socavol	MEQ	34,00%	32,30%	28,27%
STA	MEQ	30,07%	28,57%	25,00%
Tecnofirm	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Tecnofirm Turquie	IG	95,00%	90,25%	79,00%
Terrial	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Texier	IG	100,00%	95,00%	83,15%
Trade Alliance	IG	100,00%	94,77%	82,95%
UCAB	MEQ	34,21%	32,50%	28,45%
Valma	IG	100,00%	94,95%	83,11%
Val Produits	IG	100,00%	95,00%	83,15%
VBV	IG	65,00%	61,75%	54,05%
Volailles de Keranna	IG	100,00%	90,25%	79,00%
Volagrain Périgord	MEQ	34,00%	24,86%	21,76%

IG : Intégration globale, IP : Intégration proportionnelle, MEQ : Mise en équivalence

1.2. Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Au niveau du Fedop :
- Diminution de la participation dans Sofial suite à une augmentation de capital (de 89,99% à 87,53%) ; dans Sofinex (de 33,33% à 25%) ; ainsi que dans Agra Investissement (de 30% à 24,84%) ;
- Prise de participation dans Ekoranda à hauteur de 23,50% ;
- Augmentation de la participation dans Créagro de 27% à 35,64%.
- Fusion de la société Soleou dans la société Huileries du Berry, renommée La Compagnie des Saveurs.
- Dans le sous-groupe Soprol :
- Le 31 janvier 2013, Soprol a modifié son partenariat avec BUNGE ce qui a conduit à une cession hors groupe des sociétés MBF et Novaol Autriche et à un transfert des titres Oleon Biodiesel, entièrement détenus par D2I à DI. Cette opération s'est traduite par une prise de contrôle d'Oleon Biodiesel.
- Acquisition de 50% du groupe Copeol, groupe contrôlé conjointement et consolidé par intégration proportionnelle. Dans le cadre de cette opération, Lesieur et Saipol ont apporté les titres Oléosen à Copeol Holding.
- Fusion de la société Hosou dans Saipol.
- Dans le sous-groupe Sofial :
- L'acquisition des sociétés : Comena, Even, Périol et Sogeval UK. Sociétés consolidées par intégration globale et de la société Sanders Garazi, consolidée par intégration proportionnelle.
- Création de la société ASO Nutrition, consolidée par intégration globale, ainsi que des sociétés : Sanders Euralis et SCEP, consolidées par intégration proportionnelle et des sociétés Darbon, L'Œuf du Pignada, Volagrain Périgord, consolidées par mise en équivalence.

- Une participation complémentaire de 50% a été prise dans la société DGS entraînant un changement de méthode de consolidation en fin d'exercice. Les sociétés DGS, Amilly Accoupage et Les Volailles du Cœur de France sont consolidées par intégration globale au 31/12/2013. A noter que les comptes de la société Les Volailles du Cœur de France ont été traités en valeur liquidative.

- Sur la période, les sociétés sortant du périmètre sont : Canisciences, Crédin Investissement, Poroeuf, Sogeval, Sogeval Laboratories, Sogeval Danemark et Sogeval UK.

- Au cours de l'exercice 2013, des opérations de fusion ou apport partiel d'actifs ont été réalisées : Sopra (absorbante) – SCI Macaire (absorbée) ; Ovoteam (absorbante) – Epi bretagne œufs (absorbée) ; Ovoteam (absorbante) – France Ponte (absorbée) ; Sanders Euralis (bénéficiaire) – Sanders Adour (apporteuse) ; GSH (absorbante) – Cybélia (absorbée).

- Le fonds dédié SP Value Oblig a fusionné avec le fonds SP Opportunités Européennes au 7 mars 2013. Ce fonds n'étant pas dédié, la valeur des parts détenues a été figée à cette date dans les comptes consolidés.

2. Modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés d'activité financière ou immobilière détenues à plus de 50 % ainsi que le Fedop sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés industrielles dont le Fedop détient le contrôle exclusif sont consolidées par mise en équivalence en raison de la nature de leur activité.

2.2. Dates de clôture

La consolidation a été réalisée à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2013.

2.3. Retraitements

Les retraitements effectués au niveau de chaque société sont ceux définis par la réglementation comptable en matière de consolidation.

En ce qui concerne les amortissements, compte tenu de la similitude des méthodes employées et de la diversité des activités des sociétés consolidées, aucun retraitement n'a été pratiqué.

2.4. Ecart d'évaluation et écart d'acquisition

L'entrée dans le périmètre d'une nouvelle participation donne lieu à une évaluation de ses actifs et passifs en fonction de leur valeur d'utilité à la date d'acquisition. L'écart avec leur valeur comptable génère un écart d'évaluation affecté aux postes concernés. Les écarts d'évaluation concernant les immobilisations amortissables sont amortis.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres (incluant les frais accessoires) et la quote-part de l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Ils sont amortis linéairement sur une période de 15 ans.

En présence d'indice(s) de perte de valeur, un test de dépréciation est mené. Il consiste à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition et des actifs / passifs associés avec leur valeur recouvrable. Un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition est comptabilisé pour ramener, le cas échéant, la valeur nette comptable à sa valeur recouvrable.

2.5. Impôts différés

Les impôts différés ont été déterminés selon la méthode du report variable.

Des impôts différés passifs sont constatés sur les écarts d'évaluation identifiés lors de l'entrée de nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation.

Un impôt différé actif est reconnu sur les déficits reportables lorsque la probabilité d'imputation de ces déficits sur les bénéfices futurs est élevée.

2.6. Méthode d'évaluation des fonds dédiés

Le fonds dédié Sofi Court Terme est consolidé sur la base de sa valeur de marché.

2.7. Méthode d'évaluation des titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés figurent à l'actif à leur coût d'achat, frais d'acquisition inclus. Ces titres font l'objet en fin d'exercice d'une évaluation tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, résultats et perspectives. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

2.8. Méthodes d'évaluation des titres de placement, d'investissement, de transaction, des instruments financiers, des commissions de caution

Elles sont identiques à celles décrites dans l'annexe des comptes sociaux.

2.9. Méthodes d'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût d'acquisition hors taxe majoré de la part de TVA non récupérable.

Les immobilisations incorporelles regroupent les différents progiciels informatiques, des brevets et licences ainsi que des concessions.

Les amortissements sont calculés en linéaire selon la durée de vie propre à chaque immobilisation soit :

- Progiciels informatiques :	3 ans
- Concessions :	11 ans
- Licences :	10 ans